



Réf. : 158/REL

Rome, 10 juin 2011

CCR MED-RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES STOCKS PARTAGES

ROME, 19 AVRIL 2011

1. Le groupe de travail sur les stocks partagés s'est réuni à Rome le 19 avril 2011 pour mettre à jour et identifier les activités de pêche et les zones où la gestion des ressources de la pêche est partagée avec les pays tiers.
2. Le Secrétaire Exécutif du CCR MED souhaite la bienvenue aux participants et ouvre les travaux. Elle informe les participants du but de ce groupe de travail, du mode de fonctionnement prévu au sein du CCR MED et également du double rôle du coordinateur qui d'une part devra coordonner le groupe et d'autre part informer le Comité Exécutif des résultats atteints. L'ordre du jour étant adopté, M. Corrado Piccinetti, professeur de l'Université de Bologne est nommé coordinateur et M. Mario Ferretti, de Federcoopesca, suppléant.
3. M. Piccinetti prend la parole et concernant le point 4 de l'ordre du jour, donne des exemple de stocks partagés entre les pays communautaires et extra-UE, comme Malte, la Tunisie et l'Italie qui pêchent dans le Canal de Sicile. On propose d'utiliser comme document de travail la liste des stocks partagés approuvée par le Comité Scientifique de la CGPM (SAC) en 2006. Le rôle du CCR pourrait être celui d'examiner l'état des ressources halieutiques, tout en considérant les espèces ainsi que les engins de pêche pour élaborer des plans de gestion susceptibles d'être mis en œuvre pour améliorer le monitoring de telle ou telle ressource.
4. Concernant cette liste des stocks, la représentante de Pepma souligne que les stocks partagés de la Méditerranée Orientale ne sont pas mentionnés. En outre, elle explique que la Grèce partage beaucoup de stocks avec la Turquie et qu'ils subissent, pour se conformer à la législation communautaire, la concurrence de la Turquie qui pêche avec des navires bien plus grands et qui ne prévoit jamais une saison de fermeture de la pêche et qui bénéficie des 6 miles nautiques en pêchant les mêmes espèces: anchois, rougets, merlus, crevettes. Elle estime par conséquent que la pêche turque devrait être considérée comme pêche INN et donc interdite. Ils espèrent que des plans d'harmonisation seront mis en place pour qu'on puisse appliquer la fermeture de la pêche de façon harmonisée dans l'UE ainsi que dans les pays tiers.



5. Le coordinateur, M. Piccinetti, rappelle que les pays tiers ne sont pas tenus de se conformer aux règles de l'UE, par contre une gestion plus rationnelle et partagée sur la base de règles communes serait souhaitable.
6. M. Ferretti prend la parole pour souligner que le but de ce groupe de travail est celui d'identifier les stocks partagés. Par la suite, la CE sera responsable de la négociation des accords bilatéraux avec les pays tiers (comme la Turquie).
7. La représentante du Ministère italien prend la parole et note qu'il est très important et urgent d'appliquer les plans de gestion avec les pays tiers, notamment dans le cadre de la réforme de la PCP et de la nouvelle législation. Par ailleurs, l'Italie est parmi les pays qui souffrent le plus, parce que, comme la Grèce, ses navires ne pêchent que dans la Méditerranée. Elle note également qu'il serait important que la CE s'engage pour harmoniser la législation européenne en vigueur avec celle des pays tiers de la Méditerranée. Cette opinion est partagée par la collègue espagnole.
8. La représentante d'Oceana exprime son accord et note que l'harmonisation des mesures techniques communes demeure très important surtout pour la protection des habitats, puisque on a encore des informations très limitées sur certaines espèces.
9. Après un débat concernant plusieurs stocks partagés du bassin méditerranéen, on aborde la question d'une façon plus pragmatique, n'ayant pas d'aperçu exhaustif des stocks pêchés par les pays extra-UE. M. Fiorentino, le représentant du CNR de Mazzara del Vallo, cite l'exemple de la crevette rose dans le Canal de Sicile qui représente le stock partagé prioritaire entre Italie, Malte et la Tunisie, en considérant le volume et le type de pêche. Face à une diminution progressive de la capacité de pêche italienne, l'état du stock du côté italien est sur la voie de la reprise alors que du côté tunisien il est de plus en plus exploité.
10. Le WWF précise que il est impossible de prévoir à court terme un plan de gestion pour la crevette rose qui inclut même la Tunisie.
11. IVEAEMPA prend la parole et invite les autres intervenants à parler des plans de gestion avec les pays tiers mais également à considérer les autres aspects socio-économiques, géopolitiques dans le cadre de la politique maritime intégrée, comme dans le cas des relations Espagne-Maroc.
12. La représentante du Ministère espagnol cite l'exemple de la Mer d'Alboran. L'Espagne ainsi que le Maroc pêchent dans cette mer et elle estime que les mesures adoptées par l'Espagne devraient être partagées par le Maroc aussi. Le coordinateur estime qu'on pourrait envisager une telle possibilité dans le cadre de la CGPM ou à travers un plan de gestion élaboré et approuvé par l'Espagne, le Maroc et l'Union Européenne.
13. Concernant la Mer Adriatique du Nord, le coordinateur note que le processus de mise en place de règles de pêche communes concertées entre les régions italiennes de la Mer Adriatique, la Slovénie et la Croatie devrait être achevé. La représentante de la KGZS précise que la Slovénie est en train de développer des plans de gestion, grâce au support de AdriaMed, qui est en train de fournir des



informations qui manquent sur l'état des stocks, il serait donc pas possible pour l'instant de penser à une concertation avec les autres pays.

14. M. Costantini, représentant du WWF, précise que les pays de la Mer Adriatique du Nord partagent les ressources halieutiques ainsi que les zones, par exemple Natura 2000, il faudrait donc éviter le superposition entre ce deux parcours.
15. M. Ferretti propose de commencer par identifier les stocks partagés. Le coordinateur souligne aussi l'importance d'identifier par la suite les engins de pêche.
16. Après le petit-déjeuner, les travaux continuent et M. Ferretti propose de diviser la liste des stocks partagés (approuvée par le SAC 2006) selon l' importance: primaire et secondaire.
17. Le représentant de Pepma prend la parole pour préciser que la liste n'est pas complète, puisque celle-ci ne concerne que la Mer Méditerranée Occidentale et qu'ils vont envoyer une déclaration officielle pour que l'information soit complète.
18. M. Ferretti lui répond que si la liste fait partie d'un document du COPEMED et si celle-ci a été évaluée et adoptée par le Comité Scientifique de la CGPM, elle concerne le bassin de la Méditerranée dans l'ensemble. Après un long débat, on identifie les stocks partagés dans la liste ci-jointe:

MEDRAC Shared Stock List (19/04/2011) - based on SAC's Rome 2006

English common name	Scientific name	Area	Countries	MED RAC 's Species List by priority
Dolphin fish	<i>Coryphaena hippurus</i>	Western Mediterranean.	Italy, Malta, Spain and Tunisia	Secondary
Horned octopus	<i>Eledone cirrhosa</i>	Adriatic Sea	Albania, Croatia, Italy and SerbiaMontenegro	Primary
Musky octopus	<i>Eledone moschata</i>	Adriatic Sea	Albania, Croatia, Italy, Slovenia and Serbia-Montenegro	Primary
Anchovy	<i>Engraulis encrasicolus</i>	Adriatic Sea	Albania, Croatia, Italy, Slovenia and Serbia-Montenegro	Primary
Anchovy	<i>Engraulis encrasicolus</i>	Aegean Sea	Greece and Turkey	Primary
Anchovy	<i>Engraulis encrasicolus</i>	Gulf of Lions	France and Spain	Primary
Shortfin mako	<i>Isurus oxyrinchus</i>	All Mediterranean	All countries	Excluded by Consensus*
Porbeagle	<i>Lamna nasus</i>	All Mediterranean	All countries	



European squid	<i>Loligo vulgaris</i>	Adriatic Sea	Albania, Croatia, Italy, Slovenia and Serbia-Montenegro	Primary
Blackbellied angler	<i>Lophius budegassa</i>	Adriatic Sea	Albania, Croatia, Italy, Slovenia and Serbia-Montenegro	Secondary
Monkfish or angler	<i>Lophius piscatorius</i>	Adriatic Sea	Albania, Croatia, Italy, Slovenia and Serbia-Montenegro	Secondary
Hake	<i>Merluccius merluccius</i>	Adriatic Sea	Albania, Croatia, Italy, Slovenia and Serbia-Montenegro	Primary
Hake	<i>Merluccius merluccius</i>	Gulf of Lions	France and Spain	Primary
Hake	<i>Merluccius merluccius</i>	North Tyrrhenian and Corsica	Italy and France	Primary
Hake	<i>Merluccius merluccius</i>	Sicily Channel	Italy, Tunisia, Libya and Malta	Primary
Blue whiting	<i>Micromesistius poutassou</i>	Adriatic Sea	Albania, Croatia, Italy and Serbia-Montenegro	Secondary
Blue whiting	<i>Micromesistius poutassou</i>	North Tyrrhenian and Corsica	Italy and France	Secondary
Red mullet	<i>Mullus barbatus</i>	Western Mediterranean	Corsica and Sardinia	Primary
Red mullet	<i>Mullus barbatus</i>	Adriatic Sea	Albania, Croatia, Italy, Slovenia and Serbia-Montenegro	Primary
Striped red mullet	<i>Mullus surmuletus</i>	Western Mediterranean	Corsica and Sardinia	Primary
Norway lobster	<i>Nephrops norvegicus</i>	Adriatic Sea	Albania, Croatia, Italy, Slovenia and Serbia-Montenegro	Primary
Norway lobster	<i>Nephrops norvegicus</i>	North Tyrrhenian and Corsica	Italy and France	Primary
Black spot seabream	<i>Pagellus bogaraveo</i>	Alboran Sea and the Straits of Gibraltar	Spain and Morocco	Primary
Common pandora	<i>Pagellus erythrinus</i>	Adriatic Sea	Albania, Croatia, Italy, Slovenia and Serbia-Montenegro	Secondary
Common spiny lobster	<i>Palinurus elephas</i>	Western Mediterranean	Corsica and Sardinia	Primary
Common spiny lobster	<i>Palinurus elephas</i>	Sicily channel	Tunisia and Italy	Primary
Pink spiny lobster	<i>Palinurus mauritanicus</i>	Sicily channel	Tunisia and Italy	Primary



Deepwater rose shrimp	<i>Parapenaeus longirostris</i>	Adriatic Sea	Albania, Croatia, Italy and Serbia-Montenegro	Primary
Blue shark	<i>Prionace glauca</i>	All Mediterranean	All countries	Excluded by Consensus*
Sardine	<i>Sardina pilchardus</i>	Adriatic Sea	Albania, Croatia, Italy, Slovenia and Serbia-Montenegro	Primary
Sardine	<i>Sardina pilchardus</i>	Aegean Sea	Greece and Turkey	Primary
Atlantic mackerel	<i>Scomber scomber</i>	Adriatic Sea	Albania, Croatia, Italy, Slovenia and Serbia-Montenegro	Secondary
Common cuttlefish	<i>Sepia officinalis</i>	Adriatic Sea	Albania, Croatia, Italy, Slovenia and Serbia-Montenegro	Primary
Common sole	<i>Solea vulgaris</i>	Adriatic Sea	Albania, Croatia, Italy, Slovenia and Serbia-Montenegro	Primary
Sprat	<i>Sprattus sprattus</i>	Adriatic Sea	Croatia, Italy, Slovenia	Secondary
Albacore	<i>Thunnus alalunga</i>	All Mediterranean	All countries	Primary
Bluefin tuna	<i>Thunnus thynnus</i>	All Mediterranean	All countries	Primary
Swordfish	<i>Xiphias gladius</i>	All Mediterranean	All countries	Primary
Whiting	<i>Merlangius merlangus</i>	Adriatic Sea	Slovenia, Italy and Croatia	Primary**
Scabbardfish	<i>Lepidopus Caudatus</i>	All Mediterranean	All countries	Secondary**

*Le groupe a décidé de ne pas inclure ces espèces, parce que elles ne sont pas importantes d'un point de vue commercial et d'habitude elle ne font l'objet que de captures accessoires. En effet, le WWF estime qu'on mélange, d'un point de vue de la terminologie, le plan d'action sur les requins, adopté par la FAO et la liste des stocks partagés.

** Le Groupe a ajouté ces deux espèces à la liste du SAC parce que le *whiting (merlan)* est considéré important pour la Mer Adriatique du Nord et le *scabbardfish (sabre)* parce qu'on le pêché dans ces derniers temps avec les palangriers.

19. La liste étant approuvée par tous les participants, à l'exception de Pepma qui a demandé de pouvoir envoyer ensuite des intégrations, le Secrétaire Exécutif annonce la fin de la réunion et elle rappelle que les commentaires devront parvenir au Secrétariat le 29 avril au plus tard.



